Les 4 volets du programme

Volet 1

Valeurs de l'Union

- Protéger et promouvoir les droits et les valeurs inscrits dans les traités
- Construire une Union européenne plus démocratique par le biais d'un soutien aux organisations de la societé civile

Volet 2

Egalité, Droits et Egalité de genre

- Promouvoir l'égalité, prévenir et combattre les inégalités et discriminations
- Soutenir et mettre en oeuvre des politiques visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes

Volet 3

Engagement et participation des citoyens

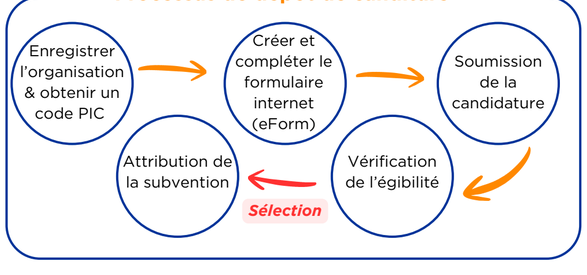
- Aider les citoyens à faire entendre leur voix
- Renforcer l'inclusion et la participation démocratique

Volet 4

Daphné

- Prévenir et combattre, à tous les niveaux, toutes les formes de la
- violence sexiste à l'égard des femmes et des filles, des enfants et des groupes à risques

Processus de depôt de canditure



NOS COORDONNÉES

cervfr.org

Point de contact CERV - France

132 Rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris
(+33) 01 80 05 27 41
cervfr@cidem.org

cidem

Avec le soutien de

Commission européenne

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté Égalité Fraternité

CERV France | @cervfrance | Programme CERV

CERV

Programme de financement européen

Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs



Commission européenne | RÉPUBLIQUE FRANÇAISE *Liberté Égalité Fraternité* | cidem | cervfr.org

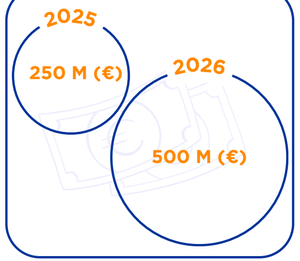
C'est quoi ?

"Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs" (CERV) est un programme qui vise à soutenir et développer des sociétés ouvertes, démocratiques, égalitaires et inclusives, fondées sur l'Etat de droit.

Objectifs principaux

- Protéger et promouvoir les droits fondamentaux
- Développer un espace de justice dans l'UE
- Promouvoir la création de réseaux

Budget



Priorités annuelles

Conformément aux objectifs généraux du programme, la Commission européenne définit des priorités annuelles après consultation du comité du programme. Les candidats sont encouragés à élaborer des projets conformes aux objectifs et axés sur les priorités annuelles. Ces priorités sont progressivement annoncées sur notre site et sur les sites web de l'Agence exécutive « Éducation,audiovisuel et culture » (EACEA).

Volet 1
Valeurs de l'Union



Promotion des valeurs de l'Union : appel aux organisations de la société civile - intermédiaires

Critères d'éligibilité*

- Organisation de la société civile à but non lucratif
- Subvention entre 2 500 000 € et 6 000 000 €

Accords-cadres de 3 ans pour soutenir les réseaux européens dans le domaine des valeurs de l'Union

Critères d'éligibilité*

- Organisme privé à but non lucratif
- Être un réseau européen, une OSC active au niveau de l'UE ou un groupe de réflexion européen

Promouvoir le renforcement des capacités, la sensibilisation à la Charte des droits fondamentaux de l'Union

Critères d'éligibilité*

- Entité publique, organisation privée ou organisation internationale
- Projet national ou transnational
- Subvention de 75 000 € minimum

**Liste de critères non-exhaustive*

Volet 2
Égalité, droits et égalité de genre



Promouvoir l'égalité et combattre le racisme, la xénophobie et la discrimination

Critères d'éligibilité*

- Projet national ou transnational
- Subvention de 100 000 € minimum

Égalité, inclusion et participation des Roms

Critères d'éligibilité*

- Points de contact nationaux pour les Roms, partenaires privés ou publics
- Projet national ou transnational
- Subvention 100 000 € minimum

Promouvoir l'égalité de genre

Critères d'éligibilité*

- Projet national ou transnational
- Subvention 100 000 € minimum

Sensibilisation à la législation sur la protection des données

Critères d'éligibilité*

- Autorités nationales de protection des données, partenaires publics ou privés
- Projet national ou transnational
- Subvention de 100 000€ minimum

**Liste de critères non-exhaustive*

Volet 3
Engagement et participation des citoyens



Participation citoyenne et engagement

Critères d'éligibilité*

- Organisations de la société civile, universités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif (selon la priorité)
- Subvention de 75 000€ minimum

Jumelages et réseaux de villes

Critères d'éligibilité*

- Entités publiques, à but non lucratif ou structures à but non lucratif représentant les collectivités territoriales
- Jumelages de villes: subvention entre 8 455 et 50 745 €
- Réseaux de villes: subvention de 100 000 € minimum

Mémoire européenne

Critères d'éligibilité*

- Organisations de la société civile, autorités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Subvention de 50 000€ minimum

Droits de l'enfant

Critères d'éligibilité*

- Organisations de la société civile, universités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Subvention de 75 000€ minimum

**Liste de critères non-exhaustive*

Volet 4
Daphné : Lutte contre les violences



Prévenir et combattre la violence fondée sur le genre et la violence contre les enfants et les groupes dits "à risque"

Critères d'éligibilité*

- Entités publiques, organisations privées ou organisation internationale, à but non lucratif
- Subvention de 200 000 € minimum

**Liste de critères non-exhaustive*